

CONSEIL MUNICIPAL D'ESCAUDES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 aout 2020

Présents: Mmes MEYER Cathy, CHATENET Laurence, MM. BENTEJAC Francis, DANFLOUS Jean-Louis, DAUDET Bernard, MERLO Philippe, MONNIER Philippe, RIOLLOT Yves, TULARS Bernard.

Absente excusée :DE MORAES Céline (pouvoir à B. TULARS)

Convocation du 6 aout 2020.

Début de la réunion: 15h15.

En raison des dispositions particulières liées à l'état d'urgence sanitaire la réunion se tient au Foyer Rural car cette salle permet de respecter les distanciations physiques entre les participants.

Secrétaire de séance : Laurence CHATENET

I. Délibérations.

1) Poste agent technique.

Un agent technique titulaire, a été promu au grade d'agent technique principal de 2^{ème} classe depuis le 1^{er} mai 2020, afin de prendre en compte cette promotion le poste «agent technique» actuel doit être supprimé et un poste «agent technique principal de 2^{ème} classe» doit être créé avec effet rétroactif au 1^{er} mai.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette suppression et cette création.

2) Choix de l'architecte pour les travaux de l'église.

Philippe Monnier explique que, à la suite du descellement de la clé de voute du porche de l'église, nous avons contacté la DRAC pour obtenir une subvention nous permettant d'effectuer les travaux nécessaires pour cette réparation. Or, l'église étant classée comme Monument Historique, toute intervention sur ce bâtiment doit faire l'objet d'un diagnostic réalisé par un architecte du Patrimoine donc, pour ce faire, nous avons contacté 3 architectes agréés :

- M. POTTIER de St Macaire
- M. MOGENDORF de Sauternes
- M. SALMON de Bordeaux.

Seul M. Pottier a répondu favorablement et le Conseil Municipal doit entériner sa candidature.

Le Conseil Municipal accepte donc, à l'unanimité, la candidature de M. Pottier.

3) Création d'un emploi permanent à temps non complet.

Le CDD de l'adjoint technique de 4,62h par semaine vient à expiration le 31 aout.

Après parution de l'offre d'emploi sur la plateforme du CDG et la nouvelle candidature de cet agent le maire doit lui proposer un nouveau CDD de 18 mois afin de ne pas excéder la durée maximale de ce genre de contrat, c'est-à-dire 6 ans.

Cette nouvelle création d'emploi est acceptée, à l'unanimité, par le Conseil Municipal

4) Désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès de l'assemblée Générale de « Gironde Ressources »

La commune, adhérente à l'Agence Technique Départementale «Gironde Ressources», doit désigner, en son sein, 2 représentants auprès de l'Assemblée Générale de cette Agence.

Philippe MONNIER candidat comme titulaire et Frédéric BERTIN comme suppléant sont donc désignés, à l'unanimité, pour représenter la commune d'Escaudes auprès de l'A.G. de Gironde Ressources.

Fin de la réunion : 16h15